



Pour citer cet article :

Heuyer (Georges), Horinson (Susan), « De l'utilité du placement à la campagne des enfants de la ville », *Bulletin international de la protection de l'enfance*, n°159, 1939, p. 321-325.



BULLETIN INTERNATIONAL
DE
LA PROTECTION
DE L'ENFANCE

PUBLIÉ

PAR L'ŒUVRE NATIONALE DE L'ENFANCE

*Le Bulletin publie tous les documents de l'Association
Internationale pour la Protection de l'Enfance*

N° 159

Année 1939



SIÈGE : 67, Avenue de la Toison d'Or, 67, BRUXELLES

De l'utilité du placement à la campagne des enfants de la ville

par le

Dr. G. HEUYER et Mme S. HORINSON

Médecins des Hôpitaux (Paris).

Dans un travail antérieur (1), où nous étudions les résultats de l'adaptation sociale des anormaux de l'intelligence et du caractère, nous avons montré que le placement agricole très souvent envisagé comme un pis-aller, s'est avéré pour une grande partie des sujets en observation, comme un bon moyen de stabilisation sociale.

Ce placement, disions-nous, est d'une utilité incontestable. Il a eu un grand avantage pour les sujets qui ont pu s'y adapter.

Les enfants dont nous avons rapporté les résultats du placement, avaient été confiés au Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence, par le Tribunal des mineurs ou par les familles. Nous avons signalé les résultats obtenus, sans distinction de l'origine citadine ou paysanne de ces enfants.

Des 500 cas que nous avons examinés, nous extrayons aujourd'hui 160 sujets qui habitaient la ville, et nous rapportons les résultats de leurs placements, sous l'angle du problème qui est posé.

Ce groupe de 160 enfants ou adolescents se composait de 49 sujets qui habitent Paris, 33 la banlieue parisienne et 45 les villes de province.

Nous avons considéré comme une réussite du placement familial agricole, les cas où le sujet a atteint sa majorité au cours du placement et ceux où, après avoir donné une preuve de bonne conduite, pendant un an au moins, il s'est engagé dans l'armée ou a été rendu à sa famille.

De ce groupe d'enfants qui ont habité Paris, la banlieue industrielle de Paris et les grandes villes de province, nous constatons un résultat global suivant :

(1) Résultats de l'adaptation sociale des anormaux de l'intelligence et du caractère, par le Dr G. HEUYER et M^{me} S. HORINSON, *Revue médico-sociale de l'Enfance*, V^e année, n^o 1, 1937.

67,5 % de réussites ;
32,5 % d'échecs.

Ces résultats globaux nous autorisent à conclure dans l'ensemble, à l'utilité, de principe, du placement à la campagne, et d'estimer que l'origine citadine du sujet ne conditionne pas son inadaptation à la vie paysanne et au travail agricole.

Si nous étudions séparément les enfants :

- 1° de Paris,
- 2° de la banlieue parisienne,
- 3° des villes de province,

nous constatons que le plus grand pourcentage de réussites appartient au premier groupe : les enfants de Paris.

	<i>Réussites</i>	<i>Echecs</i>
Enfants de Paris	77 %	23 %
Enfants de la banlieue parisienne	65 %	35 %
Enfants des villes de province	58 %	42 %

Les facteurs indispensables à l'adaptation aux travaux agricoles nous semblent être : la robustesse physique et l'absence d'hostilité à ce genre de travail. Il est nécessaire que le sujet, à défaut d'un goût particulier pour la vie à la campagne, manifeste un minimum de bonne volonté à se plier au travail agricole qui, s'il n'est pas choisi, doit être, du moins, accepté.

Au point de vue de l'aptitude physique au travail agricole, notre groupe de sujets montre, dans la grande majorité des cas, un bon état général (83 %). Cependant, nous avons désigné aussi pour le travail agricole quelques sujets qui présentaient une maigreur relative, un peu de scoliose, des lésions cardiaques bien compensées, même des sujets atteints de petite hernie ou d'énu-résie. Il en était ainsi dans 17 % des cas.

Dans le groupe des échecs, la proportion des déficiences physiques n'atteint pas 10 %. Il ne semble donc pas légitime de chercher la cause des échecs dans les insuffisances d'ordre physique. D'ailleurs, les enfants qui présentaient une déficience étaient habituellement répartis dans les régions méridionales de la France et affectés au travail horticole, ou aux soins des animaux domestiques.

L'étude des désirs professionnels de nos sujets nous montre que, dans le groupe des échecs, 67 % demandaient un métier qui leur permettait de rester dans une ville. Dans le groupe des réussites, cette proportion est de 55 %.

Il semble que, dans une certaine mesure, l'adaptation au travail agricole de notre groupe des réussites, dépendait moins d'une forte tendance au choix d'un métier spécialisé que le sujet voulait exercer que du désir de rester à la ville.

Si nous étudions la vie professionnelle de nos sujets avant leur placement à la campagne, nous constatons que ces enfants ont fait des essais nombreux dans des métiers très divers et ont très fréquemment changé de place. Puis, ils se sont rendus coupables d'actes anti-sociaux. Ils ont commis des délits ou présenté des réactions psychopathiques, qui avaient compromis gravement leur adaptation sociale.

Bien encadrés, loin des influences néfastes de la ville, 80 % d'entre eux se sont stabilisés, après 1, 2 ou 3 placements. Quant aux autres, il a fallu plus de 3 placements, avant de les voir s'adapter à la vie de la campagne. Le nombre des réactions antisociales de ces groupes, est tombé du fait du placement à la campagne de 63 à 30 %.

Il est plus intéressant encore d'étudier ces sujets en fonction de leurs troubles du caractère qui ont pu s'opposer à leur adaptation à la vie de la campagne.

Dans le groupe des réussites, dans 21 % des cas, nos sujets présentaient des troubles graves du caractère : instabilité, dispositions paranoïaques, tendances perverses; mais 22 % également n'avaient que de légers troubles du caractère.

Dans le groupe des échecs, ces chiffres respectifs sont :

Troubles du caractère graves : 27 %;

Troubles du caractère légers : 13 %.

Ainsi la gravité des troubles du caractère est un facteur d'échecs. Plus ces troubles sont légers, moins l'instabilité est grande, moins il y a de tendances perverses, moins l'enfant est rétif et désobéissant, plus il y a de facteurs de réussite du placement à la campagne.

Par contre, le degré d'intelligence, ou plus exactement le niveau mental, ne présente pas une très grande importance dans le processus d'adaptation, d'après notre travail antérieur. Nous avons conclu que si l'élément intellectuel joue en général, dans l'adaptation sociale de l'individu, son rôle chez nos sujets ne paraît pas avoir été décisif.

L'influence de l'intelligence ne s'exerce pas toujours dans un sens favorable à l'adaptation à la campagne ou à un travail citadin. L'intelligence n'est pas toujours une force suffisante pour neutraliser l'action de certains éléments qui font obstacle à l'adaptation.

Toutefois, il est contre-indiqué de placer dans le travail agricole des sujets dont le niveau mental est trop bas, qui atteignent le degré de l'imbécillité, c'est-à-dire qui ont un niveau mental inférieur à 7 ans.

Les débiles mentaux présentent toujours une débilité motrice parallèle. Celle-ci chez les imbéciles est assez grave pour que le rendement du sujet soit totalement insuffisant, sans qu'il puisse être compensé par l'effort de l'intelligence.

Par contre, de petits débiles d'un niveau mental de 8 ou 9 ans aux « tests » de Binet-Simon, peuvent être utilisés à la campagne, sous la condition que dans le placement familial agricole, ils soient particulièrement surveillés et traités avec douceur, sans que l'on puisse leur faire grief du rendement quelquefois médiocre.

En résumé, il nous semble que c'est avec avantage qu'on peut placer à la campagne des enfants de la ville, d'un des types suivants :

1. Enfants normaux de l'intelligence et du caractère, mais en état de danger moral. Du fait de la carence familiale, ces sujets, s'ils présentent une aptitude physique suffisante, s'ils ont le goût de la vie à la campagne ou, du moins, s'ils n'ont pas contre elle une très forte répugnance, peuvent s'adapter, dans de très bonnes conditions, à la vie agricole.

2. Les petits débiles mentaux, dont le niveau peut s'étagier entre 8 et 10 ans aux tests de Binet-Simon, peuvent s'adapter à la vie agricole à la campagne, à la condition qu'ils ne soient ni trop apathiques, ni trop instables, et qu'ils ne présentent pas de troubles moteurs, qui rendent leur travail trop insuffisant.

3. Les petits déséquilibrés du caractère dont les tendances à l'instabilité, à l'impulsivité, à l'indiscipline ou à quelque malignité, ne sont pourtant pas assez graves pour empêcher le placement familial. Il s'agit le plus souvent de cas d'espèces.

Un grand instable à la campagne recommencera à faire des fugues. Un pervers trouvera les occasions de voler ou de faire le mal.

Surtout, il est impossible de placer à la campagne, dans une ferme, un sujet dont la malignité perverse s'exerce particulièrement sur les animaux. Cette forme de perversion est rédhitoire; de même la tendance à commettre des incendies. Les pyromaniques ont trop souvent l'occasion d'exercer leurs tendances mal-faisantes au milieu des meules de foin ou des greniers à fourrage.

Quant aux sujets atteints de légers troubles du caractère, on obtient souvent un bon résultat, à condition que le placement soit

assez prolongé et qu'il soit mené jusqu'à la majorité ou à l'âge du service militaire.

Une objection importante, qui est faite au placement des citadins à la campagne, est légitimée par l'ignorance d'un métier industriel, lorsque le sujet quitte la campagne pour revenir à la ville. Le placement des citadins à la campagne ne peut avoir un effet utile que si le placement agricole est considéré comme l'apprentissage du métier de cultivateur, et si le sujet, après sa majorité ou après son service militaire, doit rester ou revenir à la campagne pour exercer définitivement son métier d'ouvrier agricole.

Quelquefois, il arrive que le placement familial agricole puisse être un stage d'adaptation sociale, mais le but du placement des enfants de la ville à la campagne, doit être un définitif retour à la terre.

A ce point de vue, comme nous l'avons déjà indiqué, la résistance que l'on éprouve à persuader les sujets à accepter le placement familial agricole, a ses causes, non dans la répugnance au travail de la terre, mais dans les conditions primitives de la vie campagnarde. Ainsi, dans les régions où la vie matérielle du paysan s'est améliorée, notamment avec le progrès de l'électrification des villages, le nombre des fugues des pupilles a sensiblement baissé. Ainsi, l'apprentissage agricole dans des fermes, ou dans des centres d'artisanat rural, pourrait ramener et fixer à la terre les enfants des villes qui n'auraient pour le travail agricole aucune répugnance ou qui ne présenteraient aucune contre-indication physique, intellectuelle ou caractérielle.

Toutefois, quand la résistance du sujet a de profondes racines psychologiques, quand un apprentissage antérieur a permis de préciser les aptitudes de l'enfant et a développé son goût pour un métier, une contrainte, quelle que soit son opportunité momentanée, serait inadmissible. Elle n'est d'ailleurs d'aucune utilité, car elle mène le plus souvent à l'échec. Cet échec est d'autant plus certain que l'enfant présente des troubles plus graves du caractère.

L'utilité du placement à la campagne des enfants de la ville est incontestable si l'on se limite à des catégories très précises et si l'on tient compte des aptitudes et des goûts nettement formulés des enfants.

Il importe donc qu'avant de placer un enfant de la ville à la campagne, celui-ci subisse un examen médical et psychiatrique.